



**AFP**



Réunion d'information  
du 14 mai 2024

# Une image à déconstruire



# Une fonction publique plurielle et attractive

## 3 types de fonction publique

- Fonction publique d'Etat : centrale (ministères) et déconcentrée (préfecture ou DRAAC par exemple) **2,5 millions d'agents**
- Fonction publique territoriale : commune, département, région, CCAS, SDIS... **1,9 million d'agents**
- Fonction publique hospitalière : hôpitaux, EHPAD... **1,2 million d'agents**

# Une fonction publique plurielle et attractive

## Des métiers très différents

- animateur
- journaliste
- chargé de communication
- assistant socio-éducatif
- juriste
- community manager
- gestionnaire d'assurance
- chargée de recrutement
- informaticien
- instructeur de subvention
- chargée de mission
- éducateur de jeunes enfants.....

# Une fonction publique plurielle et attractive

## Des responsabilités très différentes

<b>LES CATEGORIES DE PERSONNEL</b>	
<b>A</b>	<b>Emplois de direction, de conception, d'encadrement, d'études, chargés de mission</b>
<b>B</b>	<b>Emploi d'application, encadrement intermédiaire</b>
<b>C</b>	<b>Emplois d'exécution, encadrement de proximité</b>

# Accès à la fonction publique le concours

## **Exigence de diplôme :**

- Catégorie C : aucune
- Catégorie B : bac
- Catégorie A : Licence

# Accès à la fonction publique le concours

Réussite au concours aux conséquences différentes :

- Poste assuré dans les FP d'Etat et hospitalière avec une affectation (à l'issue ou non d'une formation)
- Territoriale : une inscription sur une liste d'aptitude + recherche de poste + entretien d'embauche

# Une évolution intéressante

Au bout de 4 ans : possibilité de passer des concours en interne

+

Mobilité

- entre différents postes en interne
- entre ministères, établissements, services ou collectivités territoriales
- Entre fonctions publiques différentes
- Disponibilité possible (sorte de break)

→ Carrière dynamique et plurielle à construire



# AFP : un dispositif pour vous accompagner

Dispositif inédit en Haute-Garonne depuis 2006

Une alternance :

- ✓ 2 jours à Sciences Po : lundi et mardi
- ✓ 3 jours en administration : le reste de la semaine

# AFP : un dispositif pour vous accompagner

A Sciences Po : un accompagnement aux épreuves phares des concours

- Connaissances techniques transverses
- Méthodes des épreuves reines des concours
  - Note de synthèse
  - Note avec propositions
  - Dissertation
  - QCM
  - Questions
  - Entretien avec le jury

# AFP : un dispositif pour vous accompagner

Au final :

- Des cours théoriques (droit, finances, RH, management...) et pratiques (écrits professionnels, gestion de projets)
- Des entraînements aux épreuves des concours
- Des rencontres avec des professionnels et des visites de services publics
- Des séances collectives de coaching

# AFP : un dispositif pour vous accompagner

Tout cela :

- Par des anciens du dispositif AFP
- Par des professionnels, fonctionnaires des 3 fonctions publiques
- Par des enseignants de Sciences Po

# AFP : un dispositif pour vous accompagner

Une année à Sciences Po

- De septembre
- À fin juin

Un contrat de travail en administration:

- De septembre
- À fin août

Contrat PEC de 12 mois

# AFP : un dispositif pour vous accompagner

Les partenaires :

- Région Occitanie
- Département de la Haute-Garonne
- Mairie de Toulouse / Toulouse Métropole
- Communauté d'agglomération du Muretain
- ENAC

# AFP : un dispositif pour vous accompagner

Les partenaires proposent des postes très divers? Par exemple, cette année, Mairie de Toulouse / Toulouse Métropole propose :

- Chargé de la promotion des actions santé
- Coordonnateur de projets auprès des acteurs locaux et institutionnels
- Référent sécurité sur les situations de collecte à risques
- 2 référents juridiques
- Chargé de suivi de projets - Pole animal dans la ville
- Référent réglementation des occupations du domaine public
- Archiviste
- Référent thématique du CMSPD

# AFP : procédure de candidature

Des conditions :

- Avoir au plus 30 ans
- Avoir une licence
- Avoir la nationalité française ou d'un pays membre de l'UE
- Résider dans un QPV ou avoir suivi sa scolarité dans un établissement de l'éducation prioritaire
- Être inscrit à France Travail (Pôle Emploi) (pas d'ancienneté de l'inscription demandée)
- Remplir un dossier de candidature accessible depuis le site de Sciences Po : [jusqu'au 28 mai inclus](#)



# AFP : procédure de candidature

Pour savoir si vous êtes issu ou avez fait votre scolarité dans un QPV, voici un site de l'Etat qui vous y aidera en renseignant les adresses :

<https://sig.ville.gouv.fr/>

# AFP : procédure de candidature

- Instruction de vos candidatures
- Si elle est retenue : Sélection avec tous les employeurs potentiels le 10 juin à la Préfecture :
  - entretien de 15 minutes des candidats remplissant les conditions à partir d'une présentation que vous aurez préparée
  - Dans cette présentation : expliquez qui vous êtes, vos expériences, vos projets, votre motivation à intégrer le dispositif AFP et la fonction publique

Contact :

**Catherine Courtin : 05 61 11 02 78 - [carrieres.publiques@sciencespo-toulouse.fr](mailto:carrieres.publiques@sciencespo-toulouse.fr)**

# AFP : procédure de candidature

**Pour préparer la journée de sélection du 10 juin** : une visio par Teams avec Mme PHAN-DINH de France Travail le 05 juin (date à confirmer)

Contact :

[thao.phan-dinh@francetravail.fr](mailto:thao.phan-dinh@francetravail.fr)

Vos questions sont les bienvenues !